

# Fonds de solidarité : les règles pour juin et juillet



© 2021 Les Echos Publishing

En raison de la réouverture des commerces et des restaurants et de la levée des principales restrictions sanitaires, une extinction progressive du dispositif de l'aide du fonds de solidarité est initiée.

---

## Gare au retrait anticipé d'une coopérative agricole !

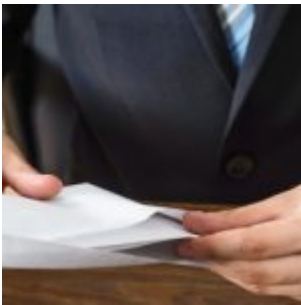


© 2021 Les Echos Publishing

L'exploitant qui se retire prématurément de la coopérative agricole dont il est associé coopérateur doit justifier d'un cas de force majeure ou d'une circonstance exceptionnelle. À défaut, la coopérative est en droit de lui réclamer le paiement de pénalités.

---

# De l'incidence d'une élection de domicile sur un contrôle fiscal



© 2021 Les Echos Publishing

Le Conseil d'État a jugé qu'un mandat habilitant un conseil à recevoir tous les actes d'une procédure d'imposition et à y répondre est valable même s'il est notifié à l'administration fiscale avant le début d'un contrôle.

---

# Une aide pour les repreneurs d'un fonds de commerce en 2020



© 2021 Les Echos Publishing

Les entreprises qui ont acquis un fonds de commerce en 2020 et qui n'ont dégagé aucun chiffre d'affaires au cours de cette même année en raison de la fermeture administrative leur ayant été imposée pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 peuvent bénéficier d'une aide financière.

---

# **Économie circulaire : recensement des acteurs impliqués dans la gestion des déchets**



© 2021 Les Echos Publishing

Une carte interactive permet d'identifier et de localiser 1 500 structures de l'Économie sociale et solidaire implantées en France et travaillant dans la transition écologique et solidaire.

---

# Le directeur général délégué de société anonyme est un dirigeant de droit !



© 2021 Les Echos Publishing

Selon les juges, étant considéré comme un dirigeant de droit, le directeur général délégué d'une société anonyme peut voir sa responsabilité engagée pour insuffisance d'actif lorsqu'il a commis une faute de gestion ayant contribué à cette insuffisance.

---

## Économie sociale et solidaire : affectation exclusive des fonds de réemploi



© 2021 Les Echos Publishing

Un récent amendement vient réserver l'ensemble des fonds de

réemploi aux acteurs de l'ESS. Ces fonds seront prélevés sur les contributions que paient les producteurs pour gérer les déchets issus de leurs produits en fin de vie.

---

# Économie sociale et solidaire : les impacts de la crise sur la création de projets



© 2021 Les Echos Publishing

La crise sanitaire est venue affecter les profils et les besoins des créateurs de projets dans l'économie sociale et solidaire. Faire évoluer les dispositifs d'accompagnement est donc une nécessité.

---

## Abandons de loyers professionnels jusqu'au 31

# décembre 2021 : pas d'imposition !



© 2021 Les Echos Publishing

Le projet de loi de finances rectificative pour 2021 propose de prolonger jusqu'au 31 décembre prochain la période au cours de laquelle les abandons de loyers consentis par les bailleurs au profit d'entreprises locataires en difficulté ne sont pas imposables.

---

## Rupture conventionnelle : quelle indemnité verser au salarié ?



© 2021 Les Echos Publishing

Les employeurs relevant de l'ANI sur la modernisation du marché du travail doivent verser, au salarié avec lequel ils ont conclu une rupture conventionnelle, une indemnité au moins

égale à l'indemnité conventionnelle de licenciement, dès lors qu'elle excède l'indemnité légale de licenciement.